

A la recommandation du Comité de l'Eau, et après avoir discuté les divers projets mentionnés plus haut, le Conseil adopta, au mois de Décembre, le plan du Surintendant, d'un canal dans les terres tel que recommandé par M. McAlpine, et ordonna en même temps l'érection d'une autre pompe à vapeur, comme mesure de précaution contre tout accident possible.

Peu de temps après, des soumissions furent demandées pour l'érection d'une nouvelle pompe à vapeur, et celle de M. E. E. Gilbert ayant été acceptée, ce monsieur se mit à l'œuvre sans retard, et vers la fin de Janvier 1872, l'engin avait commencé à pomper.

Tandis que ces travaux se poursuivaient, des experts avaient été nommés et employés pour évaluer les terrains requis pour la nouvelle Entrée, et les plans, sections et devis en avaient été préparés et soumis à M. McAlpine dont l'approbation fut plus tard sanctionnée par le Conseil.

En 1871, le Surintendant, d'après les instructions du Comité de l'Eau, prépara un plan et des estimations pour un grand réservoir, et aussi pour des pompes à vapeur placées aux Rapides de Lachine, avec des maîtres-tuyaux pour les relier avec le réservoir proposé. Mais en jaugeant l'eau du fleuve l'on a pu se convaincre que la glace en se refoulant en bas des rapides, fait subir au niveau de l'eau des changements tels que ce dessein dut être abandonné.

L'année dernière une députation fut envoyée à St. Jérôme et ses environs, dans le but de recueillir des informations plus précises sur les moyens d'obtenir l'eau par gravitation des rivières et des lacs de cette partie du pays. La députation a pu se convaincre que cette région possède un approvisionnement d'eau inépuisable ; mais le coût pour la faire venir à la ville serait si élevé, et les difficultés que présentent la rigueur de notre climat relativement à une telle entreprise, seraient si grandes, que ce projet dut aussi être abandonné.